



Lille, le 3 mars 2021

Objet : Situation sanitaire et fonctionnement des établissements

Madame le Recteur,

L'évolution de la situation sanitaire depuis la veille des vacances oblige le SNES FSU à vous interroger sur les points suivants.

1) Concernant la dynamique épidémique dans la région de Dunkerque.

Comme vous le savez, la dégradation des taux d'incidence a conduit, dans l'urgence, à placer tous les établissements des deux communautés d'agglomération concernées en mode dit "hybride" (présence alternée des élèves) à partir du 15 février. Depuis, le taux d'incidence n'a cessé de croître et il est à plus de 1000 actuellement.

Sans préjuger des décisions qui seront prises par le gouvernement dans les prochains jours, le Snes-FSU tient à vous faire part de l'inquiétude des personnels qui, à ce jour, n'ont aucune information sur le fonctionnement des établissements à la rentrée, le 8 mars. L'accueil alterné des élèves est-il prolongé ? Selon quelles modalités ? La fermeture des établissements dans les zones les plus en tension est-elle envisagée ? Nous soutenons leur demande légitime de visibilité quant à l'organisation prévue à partir du 8 mars, visibilité qui conditionne le bon exercice de leurs missions, notamment sur le plan pédagogique. Nous demandons à ce que vous communiquiez directement, et dès que possible, en direction de nos collègues afin qu'ils.elles sachent dans quelles conditions s'effectuera cette rentrée, et de façon à ce qu'ils.elles ne le découvrent pas dans la presse.

2) Concernant l'académie de Lille dans son ensemble.

En dehors du dunkerquois, de nombreuses zones dans l'académie voient leur taux d'incidence atteindre un niveau très élevé, très au-dessus du seuil d'alerte maximale de 250. Quel sera le fonctionnement des écoles, collèges et lycées dans ces zones ?

En dépit de cette dégradation des indicateurs sanitaires, prise en compte par la circulaire du 19-2-2021 (poursuite de la continuité pédagogique), la fin de l'accueil alterné des élèves a été évoquée -ou d'ores-et-déjà prévue- dans certains lycées de notre académie pour les classes de terminale. Nous nous étonnons de ce décalage entre les annonces locales et la reconduction des dispositions visant à assurer la continuité des apprentissages dans le respect des consignes sanitaires, d'autant qu'en CTA, vous avez assuré ne pas avoir donné de consignes en ce sens. Avec les personnels concernés, le Snes-FSU constate l'absence de concertation au niveau local et souhaite savoir si la cellule de continuité pédagogique a été saisie. En tout état de cause, il nous semble nécessaire de recommander une certaine stabilité dans l'organisation.

Plus globalement, toujours dans le cadre de cette circulaire qui prévoit dans les lycées, mais aussi dans "les collèges, le cas échéant, pour les classes de 4e et de 3e", d'organiser "une partie des

enseignements à distance", nous vous demandons de prendre les mesures qui s'imposent afin de sécuriser au maximum les établissements pour protéger les personnels, les élèves et leurs familles, et ne pas risquer de contribuer à la propagation de l'épidémie dans des zones où les indicateurs sont déjà très inquiétants, voire alarmants.

3) Concernant la reconduction des crédits exceptionnels au niveau interministériel.

Enfin, comme vous le savez, la FSU a obtenu que soient pérennisées les possibilités ouvertes en novembre de recruter des personnels supplémentaires pour remplacer les personnels absents du fait de l'épidémie et permettre aux établissements d'appliquer les préconisations sanitaires, notamment des assistants d'éducation.

Afin d'assurer la continuité du travail des équipes de vie scolaire, il nous paraît urgent d'informer les établissements afin que les contrats soient reconduits.

Pour le SNES-FSU académie de Lille

Jean-François Carémel

